

Non classifié

GOV/PGC/SBO/A(2016)1/PART2

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

24 Février 2016

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
COMITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

Groupe de travail des hauts responsables du budget

Projet d'ordre du jour : 9ème réunion du réseau des Hauts responsables de partenariats public-privé et d'infrastructures

**1 mars 2016
Paris, France**

Contact(s):

Ian HAWKESWORTH, responsables des PPP et de la budgétisation des actifs, siège de l'OCDE,
Ian.HAWKESWORTH@oecd.org, +(33-1) 45 24 16 32

JT03390596

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

GOV/PGC/SBO/A(2016)1/PART2
Non classifié

Français - Or. Anglais

Projet d'ordre du jour : 9^{ème} réunion du réseau des Hauts responsables de partenariats public-privé et d'infrastructures

1 mars 2016

Paris, France

***Président : M. Gordon McKechnie**, ancien directeur des politiques de la Private Finance Initiative, Trésor britannique, et président du Réseau de l'OCDE des Hauts responsables de Partenariats public-privé et d'infrastructures.*

Cette réunion aura été précédée, le 29 février 2016, du Symposium sur la Gouvernance des infrastructures - voir Ordre du jour GOV/PGC/SBO/A(2016)/PART1.

Mardi 1er mars 2016

9h30-10h30 1. SÉANCE 1 - TENDANCES, RÉFORMES ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES

Cette séance vise à informer les délégués sur les évolutions et tendances enregistrées dans le domaine des infrastructures et des PPP. Au nombre des intervenants figureront des représentants de pays à même de partager les enseignements tirés à l'occasion de récentes réformes nationales, ainsi que de certains acteurs du marché ; ils examineront les récentes évolutions et les perspectives pour l'année à venir.

Intervenants :

- M. James STEWART, ancien directeur de Infrastructure Royaume-Uni, associé KPMG.
- Mme Lisa MITCHEL, Directeur, Stratégie et développement du marché, PPP Canada.
- Mme Özlem AYDIN ŞAKRAK, Sous-secrétariat au Trésor, Turquie.
- Mme Grazia SGARRA, M. Giovanni COLETTA and M. Giovanni RIZZO, gouvernement italien.
- M. Yoann REY, analyste senior et gestion des données, Infrastructure Journal.

10h30-11h00 Café

11h00-12h30 2. SÉANCE 2 - APRÈS PARIS – Comment atteindre les cibles infrastructurelles définies par l'Accord de Paris adopté à la COP21 ?

Dans le récent accord adopté lors de la COP21, les pays se sont engagés à investir massivement pour prendre la direction d'un avenir plus vert et moins dépendant des émissions de carbone. S'ensuivent diverses questions quant à la manière de tenir ces promesses : comment former une vision cohérente ? Comment élaborer un cadre d'évaluation global qui prenne en compte l'impact du carbone ? Quel sera le rôle des bailleurs de fonds, investisseurs et acteurs de la mise en œuvre privés ? Quid des subventions publiques ? Et quel rôle sera dévolu à la réglementation ? Durant cette séance, les pays et les experts réfléchiront à ce défi et chercheront à dégager des pistes pour l'avenir.

Intervenants :

- M. Simon BUCKLE, Chef de Division, Direction de l'Environnement, OCDE.
- Mme Oshani PERERA, Directeur, *Public Procurement and Infrastructure Finance International Institute for Sustainable Development (IISD)* .
- M. Salim BENSMAIL, Chef de l'Unité PPP, ministère des Finances, France.
- M. Jan VAN SCHOONHOVEN, Conseiller senior en PPP, ministère des Infrastructures et de l'Environnement, Pays-Bas.

12h30-14h00 **Déjeuner**

14:00-15:00 **3. SÉANCE 3 - COMMENT PRÉSERVER OU ACCROÎTRE LA VALEUR SE DÉGAGEANT DES PPP ET DES CONCESSIONS DURANT LEUR CYCLE DE VIE**

Un volume substantiel d'expériences et d'orientations ont été réunies ces dernières années concernant les premiers stades des PPP et des concessions. Toutefois, on ne peut véritablement savoir si l'investissement constitue in fine une utilisation optimale des ressources que durant la phase de mise en œuvre. Cette séance vise à mettre en évidence ce que les partenaires publics et privés peuvent faire afin de préserver, voire de rehausser, la valeur sur l'ensemble de la durée de vie de l'actif.

Intervenants :

- Mme Jo FOX, Directrice, PFI Policy, Trésor britannique.
- M. Fernando CRESPO DIU, Directeur de l'Unité PPP, ministère des Finances, Portugal.
- Mme Jocelyn FERNANDEZ, directrice de la planification nationale, Ministère.
- Commentaires de M. Steve PERKINS, Chef de la Division recherche et analyse des politiques, Forum international des transports, OCDE.

15h00-15h45 **4. SÉANCE 4 - COMMUNICATION D'INFORMATIONS ESSENTIELLES POUR LES PPP**

La communication d'informations essentielles pour les PPP présente des bénéfices à long terme distincts, tels qu'une plus grande transparence au niveau des dépenses, une confiance accrue dans l'équité de la procédure, une meilleure qualité des offres ou la possibilité de formuler des politiques et pratiques meilleures pour les PPP. Par conséquent, il est essentiel de surmonter les difficultés que pose ce type de communication d'informations en instaurant les cadres adéquats, ainsi qu'en conférant un caractère stratégique aux échanges sur la communication d'informations à l'intention des parties prenantes. Toutefois, il peut être difficile de trouver l'équilibre adéquat, et les pratiques peuvent varier d'un pays à l'autre. Cette séance vise à débattre des expériences des différents pays dans ce domaine. Après une présentation, par la Banque mondiale, des points clés et d'une proposition de cadre, les pays débattront de leurs points de vue sur ce qu'il convient de communiquer, et de quelle manière, concernant un programme de PPP.

Intervenants :

- M. Laurence CARTER / Mme Shyamala SHUKLA, Banque mondiale.
- M. Daniel FAIRHEAD, Corporate Finance, National Audit Office, Royaume-Uni.
- M. Marshall CRAWFORD, Conseiller senior, Infrastructure Finance, Département du Trésor, États-Unis.
- Commentaires du Secrétariat de l'OCDE.

15h45-16h15 **Café**

16h15-17h15 **5. SÉANCE 5 - SECTEUR PRIVÉ DANS LES INFRASTRUCTURES, MODÈLES DE MISE DE FONDS ET DE FINANCEMENT, ET RÔLE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS**

Compte tenu des besoins considérables d'investissements d'infrastructure à long terme, il est essentiel que les pays améliorent l'efficacité de l'utilisation des ressources et nouent des partenariats avec le secteur privé afin de répondre à certains de ces besoins. Outre qu'ils travaillent à l'amélioration des environnements macroéconomiques et juridiques, de nombreux pays jouent actuellement un rôle essentiel dans l'encouragement de l'investissement à long terme, non seulement à travers l'utilisation directe de fonds, mais également en catalysant la mobilisation de financements privés. Des modèles nouveaux et originaux de mise de fonds et de financement sont susceptibles de faire concorder les intérêts du secteur public et du secteur privé en matière de mise en place et de gestion des infrastructures (des PPP aux contrats de base d'actifs régulés – BAR). Puisque tous les types d'investisseurs privés ne sont pas prêts à supporter les mêmes types de risques, l'allocation des risques est un facteur crucial pour déterminer le groupe d'investisseurs intéressés et le coût du capital du secteur public. Toutefois, relever quelques-uns des défis politiques pour mobiliser des investissements est entravé par le manque d'information détaillée et complète sur les niveaux et la performance des investissements en infrastructures dans les niveaux infra sectoriels. Lors de cette séance seront examinés les rôles des intermédiaires financiers dans les phases de développement des infrastructures ; on mettra également en évidence les cas où les capitaux privés non bancaires peuvent jouer un rôle dans le financement des infrastructures à divers stades des projets (voir aussi : www.oecd.org/finance/iti).

Intervenants :

- M. Raffaele DELLA CROCE, Recherche conseil en politique, Direction des affaires financières, OCDE.
- Mme Elaine BUCKBERG, ancien Secrétaire adjoint pour la coordination des politiques, Département du Trésor, Etats-Unis.
- Investisseur institutionnel (*à confirmer*).

17h15-17h30 **6. SÉANCE 6 - REMARQUES DE CONCLUSION ET TRAVAUX À VENIR**

- Cadre et collecte des données pour l'évaluation des carences d'interconnexions entre infrastructures
 - Etude sur la gouvernance des infrastructures
 - Autres points
-

Annexe : Informations générales**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Formulaire d'inscription**

Les délégués sont priés de compléter le formulaire d'inscription et de l'adresser au Secrétariat avant la réunion.

Séjour

Les délégués devront se charger d'organiser leur séjour à Paris. Des informations sur les hôtels situés près de l'OCDE et accordant des tarifs préférentiels aux délégués de l'OCDE sont disponibles à l'adresse : <http://www.oecd.org/site/conferencecentre/hotels-close-to-oecd.htm>

Lieu de réunion

La réunion se tiendra au Centre de Conférence de l'OCDE, – *Château de la Muette* – situé : 2, rue André Pascal, Paris 16ème arrondissement. La station de métro la plus proche est “*La Muette*” sur la ligne 9, ou “*Henri Martin*” sur la ligne C du "RER". De plus amples informations figurent sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/site/conferencecentre/gettingtotheoecd.htm>

Sécurité et titre d'accès

Veillez noter que le siège de l'OCDE est constitué d'un ensemble de locaux sécurisés. Les badges ne seront délivrés qu'aux délégués qui se seront préalablement inscrits et qui devront présenter un passeport ou une carte nationale d'identité. A l'entrée, les délégués devront également franchir un contrôle de sécurité du type portique d'aéroport. Veuillez prévoir une vingtaine de minutes pour l'accomplissement de ces formalités.

Restauration

Le centre de conférences de l'OCDE offre plusieurs types de restauration :

- Un coin café, au cœur du centre de conférences de l'OCDE, ouvert de 8h30 à 17h00, où trouver boissons et sandwiches.
- Un snack, ouvert de 8h00 à 17h00, proposant une restauration adaptée aux différents moments de la journée : petit déjeuner, déjeuner, collations.
- Un restaurant buffet ouvert de 11h45 à 14h15 et proposant plusieurs formules avec un large choix d'entrées, plats, grillades et desserts.
- Un restaurant proposant une cuisine simple et raffinée en service de table, ouvert de 12h00 à 14h00.

Accès internet Wi-Fi et Cyber Café

Un accès WiFi à internet est disponible partout dans le Centre de conférences, et le "cyber café" (ordinateurs, imprimantes, etc.) situé au sein du Centre de conférences est également à la disposition des délégués. Un Centre d'affaires, également situé dans le Centre de conférences, met gratuitement à disposition des ordinateurs équipés de la suite Microsoft Office classique, d'une connexion internet et reliés à des imprimantes.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée en anglais et en français, les deux langues officielles de l'OCDE, sera assurée pendant toute la durée de la réunion.